

## Recours en justice pour un lycéen Burundais menacé d'expulsion de France

Nord Eclair, 09/10/2014 Il passait au tribunal administratif de Lille jeudi matin : Patrick, lycéen Burundais, menacé d'expulsion Le tribunal administratif de Lille examinait ce jeudi matin le recours posé par un lycéen Burundais contre l'obligation de quitter le territoire français. Amis et professeurs du lycée Beauprêtre Haubourdin se sont mobilisés pour soutenir. « Si je retourne là-bas, je risque ma vie ». L'affaire a été mise en délibéré. Réponse dans trois jours. « Mes parents ont été tués par des rebelles au Burundi. C'est mon oncle qui a organisé mon arrivée en France et je retourne là-bas. Je risque pour ma sécurité ». Le tribunal administratif de Lille est en train de se pencher sur le cas de Patrick, lycéen en terminale au lycée Beauprêtre Haubourdin.

Au terme d'une longue procédure, Patrick pourrait être mis ce jeudi dans l'obligation de quitter définitivement le territoire français. Une situation qui provoque l'indignation de ses amis et professeurs venus le soutenir en nombre ce jeudi matin. Annabelle Tys-Parisot, professeur de français, souligne : « C'est un élève très sérieux, parfaitement intégré, qui a des amis et dont les stages se passent bien depuis trois ans. Patrick n'a plus de famille (à l'exception d'un oncle) sera-t-il expulsé avant le BAC ? » Le jeune homme confirme être entré en France en 2011 à l'âge de 17 ans, trois mois. « C'est le nœud du problème, malgré un acte de naissance établi au Burundi selon le réseau d'adoption sans frontières, un juge lui retirera en mars 2012 sa qualité de mineur. « Ma demande d'asile déposée en mai 2011 a été refusée. » Patrick se voit depuis dans l'obligation de quitter le territoire. Obligation contre laquelle il a formulé un recours examiné aujourd'hui par le tribunal administratif. Sa professeur de français, Protection environnement santé, Ait Boulhana, le décrit également « très sérieux, poussé avant tout par la réussite scolaire ». « Patrick est très sérieux nous n'avons pas l'intention d'en rester là. » Ses amis lycéens, présents en nombre ce matin au tribunal, sont sur la même longueur d'onde. Quant à Gaston Debard qui l'héberge pour le moment, il le définit « un jeune homme compétent. Je le considère comme l'un de mes petits-enfants ». Pas sûr que cela suffise. Patrick est au passage intégré dans l'activité de sa paroisse et dans des activités sportives auprès de jeunes du Vieux-Lille. Amaury, 17 ans, un de ses amis de glisser : « Toute la classe est mobilisée. »